



Afrique du Sud: Les dettes odieuses générées par les centrales électriques au charbon

Par [Eric Toussaint](#)

Mondialisation.ca, 29 avril 2019

[CADTM](#) 28 avril 2019

Région : [Afrique subsaharienne](#)

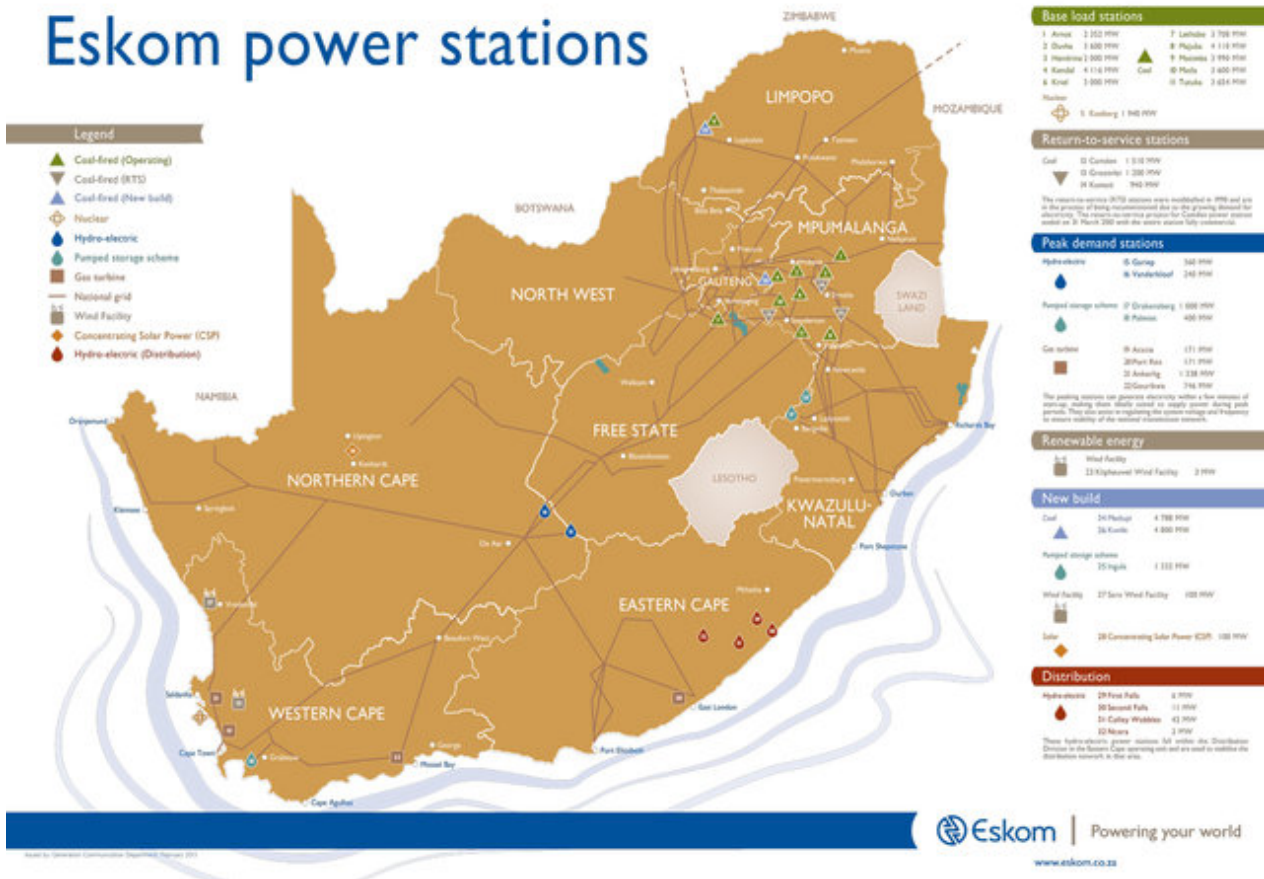
Thème: [Économie](#), [Histoire et Géopolitique](#),
[Histoire, société et culture](#)

Photo : La centrale de Medupi, en construction

En Afrique du Sud, les dettes publiques sont récemment revenues dans l'actualité au travers d'un grand débat national sur l'avenir d'Eskom, l'entreprise publique de production et de distribution d'électricité. D'importantes coupures d'électricité ont affecté la vie sociale et économique du pays en février 2019, attirant l'attention sur cette entreprise.

Il faut savoir qu'une partie de la population sud-africaine, la plus pauvre, n'a pas facilement accès à la fourniture électrique. Dans les townships, beaucoup d'habitants établissent des raccordements électriques de fortune. D'autres s'organisent pour rétablir le courant quand les envoyés d'Eskom viennent interrompre la livraison d'électricité pour non-paiement de facture. Pendant ce temps, plus de 40 % de l'énergie électrique est consommée par seulement 30 grandes entreprises, principalement du secteur d'extraction minière et de la métallurgie (voir [le mémorandum](#) de *Energy Intensive User Group of Southern Africa*(EIUG), leur lobby qui souhaite la privatisation).

Eskom power stations



Carte des centrales de production d'énergie d'Eskom (Source : www.eskom.co.za)

La plus grande partie de l'énergie électrique en Afrique du Sud est produite à partir du charbon, ce qui est évidemment très dommageable pour l'environnement et la santé publique. Deux énormes nouvelles centrales à charbon sont en cours de construction, la centrale de Medupi et celle de Kusile. Cela représente un coût financier énorme. La transnationale japonaise Hitachi chargée de la construction ne respecte ni le calendrier, ni le devis initial concernant le coût. Par contre, elle verse des pots-de-vin à grande échelle pour garder le contrat qui est juteux.

La Banque mondiale a octroyé un prêt de 3,7 milliards de dollars pour financer la construction de la centrale de Medupi. De son côté, la *China Development Bank* a fait un prêt de 2,5 milliards de dollars pour la centrale de Kusile et un de 1,5 milliard de dollars pour la centrale de Medupi. La dette totale d'Eskom s'élèverait à plus de 33 milliards de dollars. Ce qui est énorme. Le gouvernement vient de réaliser un nouvel emprunt international pour refinancer la dette d'Eskom qui est au bord de la cessation de paiement. Le gouvernement de l'ANC a décidé de démanteler l'entreprise en trois entités séparées ce qui prépare la voie à une privatisation partielle ou totale. La droite souhaite une privatisation rapide. Des mouvements sociaux, dont des syndicats, souhaitent le maintien sous statut public de la production d'électricité et l'annulation des dettes d'Eskom identifiées comme illégitimes. De nombreux mouvements, dont AIDC et ses partenaires, demandent l'abandon de la production d'énergie à partir du charbon et du nucléaire ainsi que la mise en œuvre d'un vaste programme de transition énergétique générateur d'emplois décents et respectueux de l'environnement.

En ce qui concerne l'énergie nucléaire, l'ex-président Jacob Zuma avait lancé un projet de développement du parc nucléaire sud-africain qui a heureusement provoqué une levée de

boucliers. En plus de la centrale nucléaire de Koeberg, située à 30 km au nord de Cape Town et construite du temps de l'apartheid avec l'aide des autorités et des entreprises françaises, Zuma projetait de construire six à huit nouveaux réacteurs d'une capacité totale de 9 600 MW. L'acquisition de ces nouveaux réacteurs aurait représenté un coût de près de 1 000 milliards de rands (environ 70 milliards d'euros). Cela aurait augmenté très fortement la dette publique sud-africaine. La Russie, la France, la Corée du Sud et les États-Unis mettaient la pression sur le gouvernement de l'ANC pour recevoir des commandes. Ce projet de relance du parc nucléaire a finalement été mis de côté [1].

L'avenir d'Eskom provoque un grand débat national. Voir en anglais [un très intéressant débat télévisé](#) de deux heures réalisé par la chaîne publique SABC le 24 mars 2019. Irvin Jim, dirigeant de NUMSA et du nouveau Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, y participait de même que Patrick Bond. Ce dernier a remis en cause la dette contractée par Eskom auprès de la Banque mondiale (voir [son article](#) pour plus de détails sur Eskom). Makoma Lekalakala, dirigeante d'un mouvement écologiste *Earthlife Africa*, met en avant la nécessité d'une transition énergétique afin de sortir à la fois du charbon et du nucléaire. Différentes propositions montrent clairement qu'on pourrait créer des centaines de milliers, voire un million, de postes de travail dans le cadre d'une ambitieuse transition énergétique.

Pour le CADTM, est illégitime la dette publique contractée par un gouvernement qui fait le choix de poursuivre la production d'énergie avec du charbon ou/et avec du nucléaire. Cette dette est odieuse parce qu'elle est contractée contre l'intérêt de la population de l'Afrique du Sud. Elle est également contractée contre l'intérêt de la population de la planète. Les prêteurs savent très bien que l'argent qu'ils mettent à disposition d'Eskom est utilisé pour réaliser des centrales à charbon. De plus, ils sont complices de la corruption qui règne autour des grands contrats d'Eskom.

Le gouvernement connaît bien les nuisances que génère la poursuite de la production de l'électricité à partir du charbon. Un rapport d'expertise portant sur des centrales à charbon d'Eskom indique que sur une période de 21 mois (avril 2016 à décembre 2017), il y a eu 3 200 dépassements des taux limites d'émission d'oxyde de soufre (SO₂) et d'oxyde d'azote (NO_x). Ranajit (Ron) Sahu, consultant indépendant, écrit dans son rapport du 15 novembre 2018 :

« J'ai examiné les rapports de surveillance mensuels (au format papier) de 17 centrales au charbon et au gaz d'Eskom sur une période d'étude de 21 mois (avril 2016 à décembre 2017). D'après mon examen, et après avoir exclu les centrales au gaz en raison de données incomplètes, j'ai déterminé que les centrales au charbon ont signalé près de 3 200 dépassements des limites quotidiennes applicables des permis d'émissions atmosphériques pour les particules, les oxydes de soufre (SO₂) et les oxydes d'azote (NO_x). » (Voir [« Eskom Power Station Exceedances of Applicable Atmospheric Emission License\(AEL\) Limit Values for PM, SO₂ & NO_x During April 2016 to December 2017 »](#)).

Selon une étude réalisée par l'entreprise Eskom elle-même, la pollution produite par 13 de ses centrales à charbon entraîne annuellement 333 décès prématurés, ce qui représente un coût pour la santé publique de plus d'un milliard d'euros par an ([« Emissions from 13 of Eskom's 15 coal-fired power stations cause 333 premature deaths per year at a health cost of R17.6 billions. »](#)).

De plus, les contrats qui sont financés par les prêts de la Banque mondiale ou par d'autres banques et autres prêteurs qui achètent des titres souverains sud-africains sont marqués

par des actes illégaux évidents : corruption, surfacturation, non-respect des cahiers des charges, etc., sont avérés.

Conclusion : Il est grand temps de remettre en cause le paiement de la dette publique générée par la production fossile ou nucléaire d'énergie. Le combat pour l'annulation de cette dette odieuse devrait être combiné à celui pour la création d'un vaste programme de création d'emplois favorables à la transition énergétique. Il est possible de décentraliser la production d'énergie en la mettant entièrement dans le domaine public et en utilisant des sources renouvelables et non fossiles notamment à partir de l'énergie solaire.

Eric Toussaint

Sur le même sujet :

- [Afrique du Sud : Le soutien de la Banque mondiale et du FMI au régime de l'apartheid](#)

24 avril, par Eric Toussaint , Patrick Bond

- [Des BRICS aux townships : la ségrégation raciale et sociale se poursuit](#)

22 avril, par Eric Toussaint

Notes :

[1] Malgré les coûts exorbitants, les risques sécuritaires, environnementaux, et tous les problèmes à surmonter pour obtenir cette technologie, à l'heure où de nombreux pays se désengagent, en Afrique, le nucléaire fait rêver les gouvernements et les capitalistes. Des pays comme l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, l'Ouganda, la Zambie, le Niger, le Nigeria et le Soudan ont exprimé leurs intentions de parvenir à produire de l'énergie nucléaire. « En 2015, l'Égypte a officiellement annoncé que la Russie construisait une première centrale nucléaire de 1 000 MW à El-Dabaa, dans le désert libyque pour 4 milliards de dollars et qu'elle sera opérationnelle à l'horizon 2025, en même temps qu'une autre centrale construite également par l'entreprise russe Rosatom au Nigeria. » Source : <http://www.rfi.fr/afrique/20180910-afrique-lance-energie-atomique-nucleaire>

La source originale de cet article est [CADTM](#)

Copyright © [Eric Toussaint](#), [CADTM](#), 2019

Articles Par : [Eric Toussaint](#)

A propos :

Eric Toussaint docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris VIII, porte-parole du CADTM international et membre du Conseil scientifique d'ATTAC France. Il est l'auteur des livres,

Capitulation entre adultes : Grèce 2015, une alternative était possible, Syllepse, 2000, Le Système Dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation, Les liens qui libèrent, 2017 ; Bancocratie, ADEN, Bruxelles, 2014 ; Procès d'un homme exemplaire, Éditions Al Dante, Marseille, 2013 ; Un coup d'œil dans le rétroviseur. L'idéologie néolibérale des origines jusqu'à aujourd'hui, Le Cerisier, Mons, 2010. Il est coauteur avec Damien Millet des livres AAA, Audit, Annulation, Autre politique, Le Seuil, Paris, 2012 ; La dette ou la vie, Aden/CADTM, Bruxelles, 2011. Ce dernier livre a reçu le Prix du livre politique octroyé par la Foire du livre politique de Liège. Il a coordonné les travaux de la Commission pour la Vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015 par la présidente du Parlement grec. Cette commission a fonctionné sous les auspices du parlement entre avril et octobre 2015.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca